

**PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DES PECHEES A COTONOU**

\*\_\*\*

**LOT 1: Travaux de Viabilisation de la Zone de Promotion Immobilière de Togbin-Daho Adouanko**

**LOT 2: Travaux d'Aménagement de la plage de Fidjrossè entre Marie-Stella et Adouanko**

\*\_\*\*

**APPEL D'OFFRES N° 070/SImAU/DG/DO/DJ du 25 Août 2022**

**REPONSES AUX QUESTIONS**


N°	QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES	ELEMENTS DE REPONSE DE LA SIMAU
1	Compte tenu de l'envergure du projet, peut-on proroger la date limite de dépôt des offres ?	Nous ne comptons pas proroger la date limite de dépôt des offres
2	Le dépôt des offres étant exclusivement électronique, comment allons-nous procéder pour la garantie de soumission ?	La garantie de soumission sera numérisée dans l'offre déposée en ligne et l'original sera transmis à la SImAU avant la date et heure limite de dépôt des offres.
3	Devons-nous considérer que les 02 lots de marché démarreront simultanément dans le planning ?	Les deux (02) lots seront conduits en parallèle compte tenu des délais courts.
4	Donnez-nous le point de raccordement de l'amenée d'électricité et de fibres optiques ?	A la réception des questions écrites, les coordonnées GPS seront communiquées.
5	A qui s'adresser pour les questions des soumissionnaires ?	Pour les questions des soumissionnaires, veuillez les transmettre à la SImAU par l'adresse mail : <a href="mailto:procurement@simaubenin.com">procurement@simaubenin.com</a>
6	Nous souhaitons avoir des détails sur les matériaux urbains à proposer ?	Les détails seront donnés à la réception des questions écrites.
7	Pouvons-nous proposer une liste plus élargie du personnel ou se limiter sur celle du DAO ?	Bien vouloir se limiter sur la liste du personnel contenu dans le DAO
8	Quelle est la date limite des questions des soumissionnaires ?	La date limite des questions des soumissionnaires est le vendredi 10/11/2022
9	Le projet, est-il à prix unitaires ou forfaitaire ?	Le marché est forfaitaire et à prix ferme non révisable
10	Lieu de rassemblement pour la visite de site	Le lieu de rassemblement pour la visite est le parking de Marie Stella
11	Phasage de réalisation des différentes tranches ?	Les tranches seront conduites simultanément.
12	Veuillez nous fournir les bilans en puissance des travaux de viabilisation	Le bilan de puissance est fourni dans l'appel d'offres pour le lot 1 « Rapport DCE électricité Togbin »,
13	Les chiffres d'affaires, quels sont les conditions en cas de groupement ?	En cas de groupement, les parties combinées doivent satisfaire au critère
14	Veuillez préciser le taux de change à utiliser pour l'appel d'offres.	Il est souhaitable que les prix soient indiqués en FCFA conformément au point 15.1 des DPAO, Le taux de change est celui communiqué par la BCEAO à la date limite de dépôt des offres. Conformément à la clause IC 15.1.

<p>15</p>	<p><u>Référence</u> : N° de PRIX 1.2.0.1.1 - Installation de chantier (Amenée et repli de matériel), SERIE 000 - INSTALLATION DE CHANTIER - FRAIS GENERAUX, bpu installation de chantier, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veuillez préciser les travaux spécifiques à exécuter.</p>	<p>Voir le Mode d'Evaluation des Travaux</p> <p>Ce prix comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation de l'aire des installations, y compris le débroussaillage, l'abattage des arbres et les terrassements, l'aménagement des surfaces au sol pour l'implantation et la construction des bâtiments, le stockage des matériaux, le stationnement des engins et des véhicules, l'aménagement ou la construction des voies d'accès à la base et leur entretien.</li> <li>- l'installation et l'équipement du laboratoire du chantier de l'Entrepreneur tels que définis par les pièces du marché (Annexe 2 au CCTP), y compris climatisation du local et toutes sujétions ;</li> <li>- la fourniture spécifique du matériel pour travaux d'ouvrages d'art ;</li> <li>- la fourniture de l'eau et de l'électricité ;</li> <li>- les moyens de liaison, téléphone, internet, radio ;</li> <li>- les frais de gardiennage ;</li> <li>- toutes autres dispositions nécessaires au bon fonctionnement du chantier ;</li> <li>- les amenées et les repliements des installations et des matériels en fin de chantier (y compris la centrale à béton) ;</li> <li>- la recherche de l'emplacement de la centrale à béton ;</li> <li>- le transport de la centrale à béton ;</li> <li>- les remises en état du site ;</li> <li>- les déplacements d'une manière totale ou partielle des installations générales durant le déroulement du chantier.</li> <li>- l'aménagement d'une voie d'accès au site des travaux. La praticabilité de cette voie d'accès sera maintenue pour toute la durée des travaux ;</li> <li>- l'amenée et le repli du matériel devant servir à la réalisation des travaux ;</li> <li>- les frais généraux relatifs aux études techniques d'exécution (y compris les levés topo avant et après les travaux et les profils et plan des ouvrages, les analyses physico-chimiques, les essais pour la définition et la détermination des taux de traitement...);</li> <li>- la préparation de l'aire des installations ;</li> <li>- la construction des locaux propres à l'ENTREPRISE : locaux sociaux du personnel, bureaux, ateliers, magasins, toilettes ;</li> <li>- la mise à disposition de locaux pour la Mission de Contrôle, le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Ouvrage Délégué pendant toute la durée d'intervention de celle-ci (durée des travaux + 1 mois) ; Ces locaux devront comprendre au minimum des bureaux éclairés et climatisés avec des tables et chaises de bureau en nombre indiqué par la Mission de Contrôle ainsi que</li> </ul>
-----------	---	---

		<p>d'un système de bonbonnes d'eau potable. Les bonbonnes d'eau seront remplacées par l'Entreprise autant que besoin et à sa charge. L'Entreprise construira des toilettes pour les besoins de la Mission de Contrôle, le Maître d'Ouvrage et le Maître d'Ouvrage Délégué.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la protection et le gardiennage du chantier ;</li> <li>- l'arrosage ;</li> <li>- l'élaboration du Plan des Gestion Environnementale et sociale et ses annexes (PPGED, PPSPS, PAE) ;</li> <li>- la remise en état des sites des travaux ;</li> <li>- la gestion des déchets ;</li> <li>- l'aménagement des accès temporaires aux habitations et établissements publics ;</li> <li>- l'aménagement des voies de déviation ;</li> <li>- le tableau et l'affichage du règlement intérieur ;</li> <li>- Toutes autres dispositions nécessaires au bon fonctionnement du chantier ;</li> <li>- La fourniture et pose de 2 panneaux de chantier dim. 4,00 x 4,00 à une hauteur du sol de 2,50 m (imprimés recto verso chacun) comportant une photographie du projet, la liste des différents intervenants de la direction du projet ainsi que les noms et adresse des entreprises et groupements d'entreprises adjudicataires des lots</li> <li>- le repli général de l'ensemble des installations et la remise en état du site après l'achèvement des travaux.</li> </ul>
16	<p><u>Référence</u> : N° de PRIX 8 - Provision pour déplacement de réseaux, SECTION 0 - PRELIMINAIRES, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez préciser la quantité spécifique des Provisions pour le déplacement de réseaux.</p>	<p>C'est un forfait, qui se rapport à l'identification de l'ensemble des travaux indispensable au déplacement de tout type de réseau</p> <p>Les entreprises sont tenues à la suite de la visite de site d'identifier les réseaux présents sur le site et de prévoir la provision pour leur déplacement éventuel.</p>
17	<p><u>Référence</u> : N° de PRIX 105 - Démolition et évacuation à la décharge de toutes les constructions sur l'emprise du projet, SECTION 1 - DEGAGEMENT DES EMPRISES, BPU TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez préciser la quantité exacte de la masse des travaux pour la démolition et l'évacuation à la décharge de toutes les constructions sur l'emprise du projet</p>	<p>C'est un forfait, qui se rapport à l'identification et à l'exécution de l'ensemble des travaux de démolition et l'évacuation à la décharge de toutes les constructions sur l'emprise du projet.</p> <p>Les entreprises sont tenues à la suite de la visite de site d'identifier les ouvrages et constructions présents sur le site et de prévoir la provision pour leur démolition éventuelle. Nous vous joignons néanmoins une image aérienne du site</p> <p>Plan d'état des lieux des existants :</p> <p><a href="https://we.tl/t-v3cotkbo7o">https://we.tl/t-v3cotkbo7o</a></p>

18	<p><u>Référence :</u> N° de PRIX 208 - Protection par enrochement, des talus en contact avec le plan d'eau, SECTION 2 - TERRASSEMENTS GENERAUX, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question :</u> L'unité de mesure de la masse des travaux pour les zones A et B de la Tranche 1 (T1 Zone A et Zone B) est la tonne, et celle de la Tranche 2 (T2) est le mètre carré. Veuillez préciser les unités de mesure respectives.</p>	L'unité à conserver est la tonne
19	<p><u>Référence :</u> N° de PRIX 210 - plantation d'arbre, SECTION 2 - TERRASSEMENTS GENERAUX, MET_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question :</u> Veuillez préciser l'espèce de teck et les tailles requises pour les plants (tecks et anacardiens).</p>	Voir mise à jour CCTP terrassement - voirie – signalisation pages 40 à 48
20	<p><u>Référence :</u> N° de PRIX 312 - Fourniture, transport et pose de pavé pour trottoir (ép: 8 cm), SECTION 3 - CHAUSSEES, MET_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question :</u> Veuillez préciser si le revêtement en béton doit contenir du ferrailage. Si oui, veuillez préciser le pourcentage d'armature spécifique</p>	Les pavés ne doivent pas à priori recevoir de ferrailage mais devront être fabriqués dans les règles de l'art pour obtenir une bonne résistance
21	<p><u>Référence :</u> N° de PRIX 102 - Déviation (maintien de l'écoulement), SECTION 100_DEGAGEMENT DES EMPRISES, MET_DRAINAGE EP-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question :</u> Veuillez préciser le montant spécifique pour les provisions des travaux de maintien d'écoulement des eaux? D'après les explications fournies, le Maître d'œuvre à la charge de donner les instructions nécessaires à l'exécution des travaux.</p>	C'est un forfait, tel que décrit dans la MET
22	<p><u>Référence :</u> N° de PRIX 304c - bassin d'infiltration en béton armé, SECTION 300_OUVRAGES DE DRAINAGE, MET_DRAINAGE EP-</p>	Se référer au plan « 23 - Détail TYPES DES BASSINS D'INFILTRATIONS-DU RESEAU -EP ».

	<p>APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions pour les plans détaillés des différents types de bassins d'infiltration</p>	
23	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 105 : Projet d'exécution / MET / LOT 2 : L'établissement du programme d'exécution des études d'exécution intégrant les durées respectives d'études de l'Entrepreneur, du <b>contrôle externe</b>, de visa de l'Ingénieur, de préparation, et d'exécution des travaux</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez nous recommander une entreprise de contrôle externe qualifiée.</p>	<p>Notre rôle n'est pas de recommander des bureaux aux entreprises soumissionnaires</p>
24	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 200 - TRAVAUX PREPARATOIRES, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez préciser les quantités spécifiques pour la masse des travaux.</p>	<p>Ces travaux sont estimés au forfait. Cf : MET, page N°7.</p> <p>L'entreprise doit pouvoir apprécier la nature des travaux après la visite de site.</p> <p>Elle est sensée maîtriser les prix qu'elle propose.</p>
25	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 300.2.1.3 - Enduit mono couche 10/14, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions au contenu des travaux à exécuter.</p>	<p><b>Spécifications de l'enduit mono couche.</b></p> <p>Il s'agit d'une imprégnation suivie systématiquement de mono gravillonnage de classe granulaire 10/14 (6/10 en option).</p> <p>Le dosage de granulat est de 11 à 13 litres par m<sup>2</sup> (le dosage pourra être ajusté après la réalisation d'une planche d'essai).</p> <p>Le liant est une émulsion cationique surstabilisée contenant 55% ou 60% de bitume résiduel. Son dosage est de 300 à 500 grammes de bitume résiduel.</p> <p>Il est ajusté après la planche d'essai. La mise en œuvre devra commencer par la préparation du support.</p> <p>Le répandage de granulat et du liant sera fait avec du matériel conforme aux normes y afférentes (NF P 98-709 et NF P 98-707).</p> <p>Le compactage se fait avec le compacteur pneumatique (éventuellement un cylindre à jantes lisses en "finition").</p> <p>(Voir CCTP V4 actualisé)</p>
26	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 300.2.2.2 - Revêtement en Béton de ciment 0/20 classe 3 (BC3), CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	<p>Il s'agit des chaussées à dalle courte non armée et non goujonnée.</p>

	<p><u>Question :</u></p> <p>Veillez préciser si le revêtement en béton doit contenir du ferrailage. Si oui, veuillez apporter des précisions sur le pourcentage d'armature spécifique.</p>	
27	<p><u>Référence :</u></p> <p>N° 300.3.1 - Rallongement de dalots 3 x 350 x 200 existants, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2N° 300.3.2 - Réalisation de dalots 5x 350 x 200, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2N° 300.3.3 - Réalisation de l'ouvrage de jonction, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question :</u></p> <p>Veillez apporter des précisions pour les plans détaillés du système de drainage.</p>	<p><b>Murs de soutènement ou ouvrages de jonction.</b></p> <p>Les murs de soutènement en BA sont prévus pour soutenir les remblais dans les zones où la cote projet est à une hauteur importante par rapport au TN.</p> <p>Cette hauteur peu variée de 70cm à 120cm ou plus. Les ouvrages de jonction sont prévus également en mur de soutènement pour le raccordement des dalots.</p> <p>Entre le dalot triple et les corps évidés sous la chaussée. (Zone1 entre P34-P35). Ils auront la hauteur du dalot. Leur épaisseur et le ferrailage nécessaire découlent des notes de calculs fournis par l'entrepreneur.</p>  <p>Ci-joint les plans des ouvrages</p>
28	<p><u>Référence :</u></p> <p>N°300.5.1 -Fourniture et pose y/c toutes suggestions de Lampadaires solaires double crosse, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p>N° 300.5.2 -Dépose soignée de lampadaire solaires du contre allée existante, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question :</u></p> <p>Veillez apporter des précisions sur les plans détaillés portant sur le contenu des travaux des Prix N° 300.5.1 et N° 300.3.5.2</p>	<p>De quels types de précisions avez-vous besoin au-delà de l'intitulé du poste ?</p>
29	<p><u>Référence :</u></p> <p>N° 400.3.3.2 - Mur de soutènement de hauteur variable (inf à 1,2m) en Béton Armé, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	<p><b>Murs de soutènement ou ouvrages de jonction.</b></p> <p>Les murs de soutènement en BA sont prévus pour soutenir les remblais dans les zones où la cote projet est à une hauteur importante par rapport au TN.</p>

	<p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés du mur de soutènement.</p>	<p>Cette hauteur peut varier de 70cm à 120cm ou plus.</p> <p>Les ouvrages de jonction sont prévus également en mur de soutènement pour le raccordement des dalots.</p> <p>Entre le dalot triple et les corps évidés sous la chaussée. (Zone1 entre P34-P35). Ils auront la hauteur du dalot. Leur épaisseur et le ferrailage nécessaire découlent des notes de calculs fournis par l'entrepreneur.</p>
30	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 500.2.3.6 - Balise en béton peintes en couleur blanche et rouge (e=1,50m), BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des balises.</p>	<p><b>Balise en béton peintes en couleur blanche et rouge (e=1,50m)</b></p> <p>Ces balises sont en BA de forme circulaire (balise de type J) peintes en couleur pour délimiter la promenade du stationnement.</p> <p>Elles jouent le rôle de butée.</p> <p>Le béton de qualité B30 servant à la fabrication de ces balises, et ses composants, sont soumis aux prescriptions des articles relatifs au mode d'exécution des bétons, y compris pour les contrôles.</p> <p>Il n'est pas prévu de réaliser d'essais systématiques de flexion ou de compression, toutefois le Représentant du Maître d'Œuvre peut décider d'effectuer de tels essais aux frais de l'Entrepreneur, s'il a des doutes sur la qualité de fabrication.</p> <p>Les balises préfabriquées ont une hauteur de 0.75 mètre au-dessus du terrain naturel après la pose, et de section 0.2x0.2m.</p> <p>L'Entrepreneur devra fournir tous les certificats authentifiant l'origine et la classe des peintures approvisionnées. Dans le cas où elle ne répondrait pas aux spécifications, elle serait refusée et les travaux déjà exécutés non rémunérés.</p> <p>Une variante en Inox peut être proposée et soumise à l'appréciation du Maître d'ouvrage (Potelet à tête bombée 100 % inox, finition brossée)</p> <p>Voir CCTP V4 actualisé</p>
31	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 500.3.7 - Regard de dimension 60x60 ; tous les 50m, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p>	<p><b>Ouvrages de tête, regards sur caniveaux et regard avaloirs.</b></p> <p>Les ouvrages de têtes des dalots, et tous ouvrages en béton pour l'assainissement, seront réalisés aux emplacements prévus au projet d'exécution.</p> <p>En outre, des regards sur caniveau seront implantés tous les 200 m maximum sur les caniveaux latéraux et en amont et aval des zones circulées (traversées de carrefours giratoires) avec une trappe de visite en grille de fonte ductile verrouillée et articulée suivant la norme NF EN124-1.</p>

		Les regards avaloirs des section intérieure 60x60 de 20cm d'épaisseur en BA avec une grille en fonte verrouillée et articulée sont réalisés sous la chaussée au droit des caniveaux à tous les 12m50 de part et d'autre de la chaussée, pour recueillir les eaux venant de la chaussée et de les drainer dans les caniveaux.
32	<p><u>Référence</u> : N°300.6.7 - Barriere de limitation de hauteur, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p>	Barrière de limitation pour véhicules légers courant la largeur de la chaussée et haute de 2,5m
33	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 500.2.2.5 - Pavé de trottoir (Modèle à confirmer avec le Moe), BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p>	<p><b>Pavés autobloquants pour chaussées et trottoirs.</b></p> <p>Les pavés de type autobloquant sont des pavés en béton Q400.</p> <p>Les pavés seront des dalles en béton compact, à base rectangulaire de dimensions 20 cm x 25 cm et de 08 cm pour les trottoirs et 11 cm pour la chaussée et 13cm pour les parkings.</p> <p>Les pavés de trottoirs sont des pavés décoratifs d'embellissement de cadre de vie de forme rectangulaire ou en I de dimension 20cmx 25cm et 08 cm d'épaisseur dont le motif sera conforme aux dossiers des plans.</p>
34	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N°600.2.1.8-Pavé de trottoir, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p>	<p><b>Pavés autobloquants pour chaussées et trottoirs.</b></p> <p>Les pavés de type autobloquant sont des pavés en béton Q400.</p> <p>Les pavés seront des dalles en béton compact, à base rectangulaire de dimensions 20 cm x 25 cm et de 08 cm pour les trottoirs et 11 cm pour la chaussée et 13cm pour les parkings. Les pavés de trottoirs sont des pavés décoratifs d'embellissement de cadre de vie de forme rectangulaire ou en I de dimension 20cmx 25cm et 08 cm d'épaisseur dont le motif sera conforme aux dossiers des plans.</p>
35	<p><u>Référence</u> :</p> <p>N° 600.3.4 - Abaissement du caniveau marquant le début du contre allée existante, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p><u>Question</u> :</p> <p>Veillez apporter des précisions pour les plans détaillés et les quantités spécifiques de la masse des travaux à effectuer.</p>	Cf : MET



36	Veuillez apporter des recommandations de la marque pour les lampadaires répondant aux exigences du CCTP	Proposer des lampadaires qui respectent les spécifications. Le choix de la marque est laissé à la discrétion de l'entreprise																																																																
37	Le DPGF du lot 1 comporte 3 tranches. Pouvez-vous confirmer que toutes ces tranches sont : a. Des tranches fermes, b. Pourront être réalisés simultanément ou selon le phasage proposé par l'Entreprise ?	Les travaux pour l'ensemble des 3 tranches sont prévues pour l'instant être exécutés simultanément																																																																
38	Etant donné le grand besoin en matériaux de remblais, environ 600 000m <sup>3</sup> sur le lot 1 et 160 000 m <sup>3</sup> sur le lot 2, la maîtrise d'ouvrage met-elle à disposition des sources de matériaux ou des emprunts pour l'exécution du projet ?	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4" data-bbox="798 600 1476 633"><b>A TITRE INDICATIF</b></th> </tr> <tr> <th colspan="4" data-bbox="798 645 1476 757"><b>DISTANCE APPROXIMATIVE DE TRANSPORT DES MATERIAUX (Référence : Etoile rouge, Cotonou)</b></th> </tr> <tr> <th data-bbox="798 768 1045 880"><b>DESIGNATION</b></th> <th data-bbox="1045 768 1204 880"><b>LOCALITE</b></th> <th data-bbox="1204 768 1348 880"><b>INSTALLATION</b></th> <th data-bbox="1348 768 1476 880"><b>DISTANCE (Km)</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="798 891 1045 969">Carrière de roche massive</td> <td data-bbox="1045 891 1204 969">SETTO</td> <td data-bbox="1204 891 1348 969"></td> <td data-bbox="1348 891 1476 969">170</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 969 1045 1048">Carrière de roche massive</td> <td data-bbox="1045 969 1204 1048">DAN</td> <td data-bbox="1204 969 1348 1048">ADEOTI</td> <td data-bbox="1348 969 1476 1048">150</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1048 1045 1126">Carrière de roche massive</td> <td data-bbox="1045 1048 1204 1126">DAN</td> <td data-bbox="1204 1048 1348 1126">COLAS</td> <td data-bbox="1348 1048 1476 1126">150</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1126 1045 1205">Carrière de sable lagunaire</td> <td data-bbox="1045 1126 1204 1205">ADJOHOUN</td> <td data-bbox="1204 1126 1348 1205">SERM</td> <td data-bbox="1348 1126 1476 1205">70</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1205 1045 1283">Carrière de sable alluvionnaire</td> <td data-bbox="1045 1205 1204 1283">DJEREGBE</td> <td data-bbox="1204 1205 1348 1283"></td> <td data-bbox="1348 1205 1476 1283">30</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1283 1045 1361">Carrière de sable lagunaire</td> <td data-bbox="1045 1283 1204 1361">DEKOUNGBE</td> <td data-bbox="1204 1283 1348 1361">UNIVERSEL</td> <td data-bbox="1348 1283 1476 1361">15</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1361 1045 1440">Emprunt de sable silteux</td> <td data-bbox="1045 1361 1204 1440">TOHOUE</td> <td data-bbox="1204 1361 1348 1440"></td> <td data-bbox="1348 1361 1476 1440">35</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1440 1045 1518">Emprunt de sable silteux</td> <td data-bbox="1045 1440 1204 1518">AHOUCO NDJI</td> <td data-bbox="1204 1440 1348 1518"></td> <td data-bbox="1348 1440 1476 1518">36</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1518 1045 1597">Emprunt de graveleux latéritique</td> <td data-bbox="1045 1518 1204 1597">ODOMET A (KETOUE)</td> <td data-bbox="1204 1518 1348 1597"></td> <td data-bbox="1348 1518 1476 1597">131.3</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1597 1045 1675">Emprunt de graveleux latéritique</td> <td data-bbox="1045 1597 1204 1675">MASSI (ZOU)</td> <td data-bbox="1204 1597 1348 1675"></td> <td data-bbox="1348 1597 1476 1675">101</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1675 1045 1753">CIMENTERIE 1</td> <td data-bbox="1045 1675 1204 1753">KETOUE</td> <td data-bbox="1204 1675 1348 1753"></td> <td data-bbox="1348 1675 1476 1753">123</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1753 1045 1832">CIMENTERIE 2</td> <td data-bbox="1045 1753 1204 1832">PLAKODJI</td> <td data-bbox="1204 1753 1348 1832">NOCIB E</td> <td data-bbox="1348 1753 1476 1832">5</td> </tr> <tr> <td data-bbox="798 1832 1045 1995">CIMENTERIE 3</td> <td data-bbox="1045 1832 1204 1995">SEKANDJI</td> <td data-bbox="1204 1832 1348 1995">CIMBENIN</td> <td data-bbox="1348 1832 1476 1995">12</td> </tr> </tbody> </table>	<b>A TITRE INDICATIF</b>				<b>DISTANCE APPROXIMATIVE DE TRANSPORT DES MATERIAUX (Référence : Etoile rouge, Cotonou)</b>				<b>DESIGNATION</b>	<b>LOCALITE</b>	<b>INSTALLATION</b>	<b>DISTANCE (Km)</b>	Carrière de roche massive	SETTO		170	Carrière de roche massive	DAN	ADEOTI	150	Carrière de roche massive	DAN	COLAS	150	Carrière de sable lagunaire	ADJOHOUN	SERM	70	Carrière de sable alluvionnaire	DJEREGBE		30	Carrière de sable lagunaire	DEKOUNGBE	UNIVERSEL	15	Emprunt de sable silteux	TOHOUE		35	Emprunt de sable silteux	AHOUCO NDJI		36	Emprunt de graveleux latéritique	ODOMET A (KETOUE)		131.3	Emprunt de graveleux latéritique	MASSI (ZOU)		101	CIMENTERIE 1	KETOUE		123	CIMENTERIE 2	PLAKODJI	NOCIB E	5	CIMENTERIE 3	SEKANDJI	CIMBENIN	12
<b>A TITRE INDICATIF</b>																																																																		
<b>DISTANCE APPROXIMATIVE DE TRANSPORT DES MATERIAUX (Référence : Etoile rouge, Cotonou)</b>																																																																		
<b>DESIGNATION</b>	<b>LOCALITE</b>	<b>INSTALLATION</b>	<b>DISTANCE (Km)</b>																																																															
Carrière de roche massive	SETTO		170																																																															
Carrière de roche massive	DAN	ADEOTI	150																																																															
Carrière de roche massive	DAN	COLAS	150																																																															
Carrière de sable lagunaire	ADJOHOUN	SERM	70																																																															
Carrière de sable alluvionnaire	DJEREGBE		30																																																															
Carrière de sable lagunaire	DEKOUNGBE	UNIVERSEL	15																																																															
Emprunt de sable silteux	TOHOUE		35																																																															
Emprunt de sable silteux	AHOUCO NDJI		36																																																															
Emprunt de graveleux latéritique	ODOMET A (KETOUE)		131.3																																																															
Emprunt de graveleux latéritique	MASSI (ZOU)		101																																																															
CIMENTERIE 1	KETOUE		123																																																															
CIMENTERIE 2	PLAKODJI	NOCIB E	5																																																															
CIMENTERIE 3	SEKANDJI	CIMBENIN	12																																																															

		CIMENTERIE 4	ONIGBOL O	CIMBE NIN	121
39	Le raccordement du lotissement pour le réseau AEP est prévu en Ø250mm sur un linéaire de plus de 7km. Pouvez-vous nous donner les plans pour ce réseau et nous préciser le point de raccordement ?	Le plan du réseau d'amener n'est pas disponible. L'évaluation s'est faite en estimant le linéaire à 7km. Pour le point de raccordement, il faudra se référer au concessionnaire (SONEB).			
40	Pouvez-vous nous mettre à disposition les plans de l'amenée de l'électricité HT ? Merci d'en préciser le point de raccordement ?	Le plan du réseau d'amener n'est pas disponible. L'évaluation s'est faite en estimant le linéaire à 5km. Pour le point de raccordement, il faudra se référer au concessionnaire (SBEE)			
41	Pouvez-vous nous mettre à disposition les plans de l'amenée de la fibre optique ? Merci d'en préciser le point de raccordement ?	Le plan du réseau d'amener n'est pas disponible. L'évaluation s'est faite en estimant le linéaire à 9 km Pour le point de raccordement, il faudra se référer au concessionnaire (SBIN)			
42	Le délai accordé pour la réalisation des travaux ne nous semble pas en accord avec l'étendue des prestations à réaliser sur le lot 1. Pouvez-vous étendre le délai d'exécution accordé sur ce lot ?	Il n'est pas prévu d'extension de délais.			
43	Pouvez-vous confirmer qu'il n'est pas prévu de travaux de bâtiments en concomitance des travaux de VRD sur les lots 1 et 2 ?	Le lots bâtiment n'est pas compris dans le lot 2 hormis les bâtiments techniques liés aux réseaux. La possibilité n'est pas écartée			
44	Etant donné que les 2 lots ont des Maitrises d'œuvre distinctes, pouvez-vous nous préciser comment va s'opérer la coordination des travaux entre les lots ?	Les deux maitrises d'œuvres travaillent sous la coordination de la SIMAU. Des réunions conjointes mensuelles devraient être organisées pour assurer le bon déroulement des travaux.			
45	Etant donné que le lot 2 ne comporte pas de travaux de réseaux AEP, ni d'Electricité ni de Fibre optique, pouvez-vous confirmer que dans <u>les critères de qualification (3.2.a Expérience spécifique de construction)</u> , les expériences requises concernant l'électricité, l'AEP et les réseaux Télécom ne s'appliquent qu'aux candidats du lot 1 ?	Vu la similarité des travaux à faire, les expériences sont les mêmes Consulter addendum N°1			
46	Pouvez-vous nous mettre à disposition les plans du lot 2 en version DWG ? Merci de nous mettre à disposition le levé topographique des zones couvertes par le projet ?	Consulter addendum 1			

47	<p>Pouvez-vous nous mettre à disposition les polygonales pour les lots 1 et 2 ? Ou à défaut les stations topographiques IGN utilisées pour le projet ?</p>	<p style="text-align: center;">TABLEAU 8 : LISTING POLYGONAL</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="4" style="text-align: center;">LISTING POLYGONAL</th> </tr> <tr> <th style="text-align: center;">POINTS</th> <th style="text-align: center;">EST (X)</th> <th style="text-align: center;">NORD (Y)</th> <th style="text-align: center;">ALTITUDE (Z)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">IGN201</td> <td style="text-align: center;">430517.782</td> <td style="text-align: center;">702113.838</td> <td style="text-align: center;">5.207</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA1</td> <td style="text-align: center;">431426.480</td> <td style="text-align: center;">701907.280</td> <td style="text-align: center;">4.373</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA2</td> <td style="text-align: center;">431029.452</td> <td style="text-align: center;">701757.830</td> <td style="text-align: center;">4.135</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA3</td> <td style="text-align: center;">430638.360</td> <td style="text-align: center;">701776.174</td> <td style="text-align: center;">3.841</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA4</td> <td style="text-align: center;">430248.194</td> <td style="text-align: center;">701806.931</td> <td style="text-align: center;">4.124</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA5</td> <td style="text-align: center;">429832.702</td> <td style="text-align: center;">701847.153</td> <td style="text-align: center;">4.192</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA6</td> <td style="text-align: center;">429450.860</td> <td style="text-align: center;">701900.308</td> <td style="text-align: center;">4.550</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA7</td> <td style="text-align: center;">429062.287</td> <td style="text-align: center;">701960.791</td> <td style="text-align: center;">5.109</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA8</td> <td style="text-align: center;">428658.469</td> <td style="text-align: center;">701996.012</td> <td style="text-align: center;">4.875</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SARA9</td> <td style="text-align: center;">428278.114</td> <td style="text-align: center;">702009.759</td> <td style="text-align: center;">4.610</td> </tr> </tbody> </table> <p>Cf ; Le rapport topographique page N°14/26 ;</p> <p>Se référer au plan d'état des lieux joint : <a href="https://we.tl/t-4o3AWITooc">https://we.tl/t-4o3AWITooc</a></p>	LISTING POLYGONAL				POINTS	EST (X)	NORD (Y)	ALTITUDE (Z)	IGN201	430517.782	702113.838	5.207	SARA1	431426.480	701907.280	4.373	SARA2	431029.452	701757.830	4.135	SARA3	430638.360	701776.174	3.841	SARA4	430248.194	701806.931	4.124	SARA5	429832.702	701847.153	4.192	SARA6	429450.860	701900.308	4.550	SARA7	429062.287	701960.791	5.109	SARA8	428658.469	701996.012	4.875	SARA9	428278.114	702009.759	4.610
LISTING POLYGONAL																																																		
POINTS	EST (X)	NORD (Y)	ALTITUDE (Z)																																															
IGN201	430517.782	702113.838	5.207																																															
SARA1	431426.480	701907.280	4.373																																															
SARA2	431029.452	701757.830	4.135																																															
SARA3	430638.360	701776.174	3.841																																															
SARA4	430248.194	701806.931	4.124																																															
SARA5	429832.702	701847.153	4.192																																															
SARA6	429450.860	701900.308	4.550																																															
SARA7	429062.287	701960.791	5.109																																															
SARA8	428658.469	701996.012	4.875																																															
SARA9	428278.114	702009.759	4.610																																															
48	<p>Lot 01 : DQE TERRA VOIRIE</p> <p>Prix 411 : Fournitures et pose de bordures Nous ne disposons pas de plans techniques pour le chiffrage des types de bordures A2.</p> <p>Prix 312 : Fourniture, transport et mise en œuvre de béton désactivé pour trottoir (ép: 8 cm) / Fourniture, transport et pose de pavé pour trottoir (ép: 8 cm)</p> <p>Nous remarquons que le même numéro a été proposé pour deux prix différents. Cela est -il fait à dessein ?</p> <p>Prix 603 : Fourniture, transport et pose de panneaux de signalisation Nous ne disposons pas de plans techniques sur les socles (dimensions, Plans de ferrailage, de coffrage...)</p> <p>Prix 801 : Constructions niches Nous n'avons pas de plans illustratifs des niches à réaliser (coffrage, ferrailage...)</p>	<p>Voir dossier détails divers joint</p> <p>312a Fourniture, transport et mise en œuvre de béton désactivé pour trottoir (ép: 8 cm)</p> <p>312b Fourniture, transport et pose de pavé pour trottoir (ép: 8 cm)</p> <p>Le détail des socles est laissé à l'appréciation des entreprises. Il devra être fourni néanmoins à la remise des offres.</p> <p>Se référer à la description et aux dimensions du DAO. Les études d'exécution sont à la charge des entreprises.</p>																																																
49	<p>Lot 01 : DQE DRAINAGE EP</p> <p><b>Prix 301 : Fourniture et pose de caniveau cadre</b> - Nous ne disposons pas de plans techniques pour les caniveaux cadres prévus, toutes sections confondues. Les caniveaux étant cadres, nous concluons que c'est bien cela qui justifie l'absence de <b>prix pour dallettes de caniveaux. Merci de nous le confirmer</b></p> <p>- Nous remarquons la <b>répétition de numéros identiques pour différents prix de sections distinctes</b>, (301c ; 301d ; 301e ; ...).</p> <p><b>Prix 302: Regards avaloirs</b> Nous ne disposons pas de plans techniques pour les</p>	<p>Voir dossier détails divers joint</p> <p>C'est exact</p> <p>Prendre en compte la numérotation ci-dessous :</p> <p>301.a - Section 50 x 50</p>																																																

	<p>regards prévus, toutes sections confondues. Aussi le prix relatif aux <b>regards avaloirs n'apparaît pas sauf erreur de notre part.</b></p> <p><b>Prix 304: Aménagement de l'exutoire</b>  - Nous ne disposons d'aucun plan technique pour les ouvrages de raccordement prévus, les ouvrages de rejets ...  Nous n'avons pas les plans de ferrailages pour les bassins d'infiltration en BA ...</p>	<p>301.b - Section 60 x 50  301.c - Section 60 x 60  301.d - Section 60 x 70  301.e - Section 70 x 80  301.f - Section 80 x 80  301.g - Section 90 x 80  301.h - Section 90 x 90  301.i - Section 100 x 100  301.j - Section 120 x 100  301.k - Section 120 x 120  301.l - Section 130 x 130  301.m - Section 140 x 140  301.n - Section 150 x 150  301.o - Section 200 x 150  301.p - Section 250 x 220</p> <p>Voir dossier détails divers joint</p> <p>Voir dossier détails divers joint</p> <p>Les études d'exécution sont à la charge des entreprises.</p>
50	<p>Lot 01 : DQE AEP</p> <p><b>Prix 4-2: Borne de repérage - Balises</b>  Nous ne disposons pas de plans techniques afférents aux balises et bornes de repérages.</p> <p><b>Prix 4-3: Confection de regard</b>  Nous ne disposons pas de plans techniques illustratifs à exploiter pour la réalisation des regards.</p>	<p>Voir dossier détails divers joint</p> <p>Voir dossier détails divers joint</p>
51	<p>Lot 01 : DQE ELECTRICITE HTA</p> <p><b>Prix 4-2 : Borne de repérage – Balises</b>  Nous ne disposons pas de plans techniques afférents aux balises et bornes de repérages.</p>	<p>Voir dossier détails divers joint</p> <p>Voir dossier détails divers joint</p>

	<p><b>Prix 4-3 : Confection de regard</b> Nous ne disposons pas de plans techniques illustratifs à exploiter pour la réalisation des regards.</p>																									
52	<p>Lot 01 : DQE TELECOM FTTH</p> <p><b>Prix 3.1: Travaux génie civil</b> <b>-3.1.1.5: Construction de chambre</b></p> <p>Aucune note explicative, ni plans types n'a été fourni pour la construction des chambres types L2T; L3T; L5T</p>	Voir dossier détails divers joint																								
53	<p>Lot 01 : TRANCHE 1 - TRANCHE 2</p> <p><b>Prix 208: Protection par enrochement, des talus en contact avec le plan d'eau</b> Nous remarquons pour le même prix, que l'unité n'est pas la même sur la tranche 1 et sur la tranche 2.</p>	L'unité à conserver est la tonne																								
54	<p>Lot 02 : DQE AMENAGEMENTS PAYSAGERS</p> <p><b>Prix 300-1-1: DECAPAGE ET AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME</b> L'unité correspondant à ce prix dans le DQE est le m<sup>3</sup> mais dans le MET il est écrit que ce prix est rémunéré au mètre carré (m<sup>2</sup>), quelle est l'unité à retenir? Cette remarque est la même pour le prix 300.2.2.2 Revêtement en Béton de ciment 0/20 classe 3 (BC3).</p> <p><b>Prix 300-3: ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE</b> - Le CCTP ne nous donne pas suffisamment d'informations relatives à la formulation des bétons de ciment BC2, BC3, BC5; - Nous ne disposons pas de plans techniques pour les dalots 3 x 350 x 200 et 5 x 350 x 200, les bassins 10 x 10 x 1,30 et 53 x 180 x 2,5 de même que pour les regards. - Nous ne disposons d'aucune spécifications particulières ( dimensions et types de matériaux) par rapport aux bancs publics ... - Nous ne disposons d'aucune spécifications particulières ( dimensions et types de matériaux) par rapport aux cabines de contrôle des parkings ...</p>	<p>- L'unité à prendre en compte est le mètre cube (m<sup>3</sup>)</p> <p><b>Ciment pour béton de chaussée</b></p> <p>Le ciment doit être conforme à la norme NF P 15-301. Pour l'exécution des chaussées béton, le ciment doit présenter les caractéristiques définies ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le temps de prise doit être supérieur à 3 h à 20°C et à 2 h à 30°C (norme NF EN 196-3) ;</li> <li>- Le retrait maximal doit être inférieur à 800µ/m (norme NF P 15-433), la fabrication du mortier normal étant effectuée dans les conditions de la norme NF EN 196-1 ;</li> <li>- La maniabilité (norme NF P 18-452) mesuré e sur le mortier du béton est comparé sur mortier normal (NF EN 196-1). La comparaison doit répondre aux exigences définies dans le tableau ci-dessous :</li> <li>- La teneur en C3A doit, dans les conditions normales de déroulement de chantier (temps de transport), être adaptée à la nature des granulats. Elle répond aux conditions du tableau ci-dessous :</li> </ul> <table border="1" data-bbox="837 1518 1295 1662"> <thead> <tr> <th>Valeur moyenne de la maniabilité sur mortier normal (NF EN 196-1)</th> <th>Écart maximal à cette valeur moyenne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>supérieure à 10 s</td> <td>10 %</td> </tr> <tr> <td>inférieure à 10 s</td> <td>2 s</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="794 1686 1353 1908"> <thead> <tr> <th>Nature des granulats</th> <th>Température ambiante prévue sur le chantier (en °C)</th> <th>Teneur en C3A du ciment (en %)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2">Siliceux (90 %)</td> <td>25 &lt; t &lt; 30</td> <td>&lt; 6</td> </tr> <tr> <td>t &lt; 25</td> <td>&lt; 6</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Silico-calcaires</td> <td>25 &lt; t &lt; 30</td> <td>&lt; 7</td> </tr> <tr> <td>t &lt; 25</td> <td>&lt; 8</td> </tr> <tr> <td rowspan="2">Calcaires (90 %)</td> <td>25 &lt; t &lt; 30</td> <td>&lt; 10</td> </tr> <tr> <td>t &lt; 25</td> <td>&lt; 12</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans le cas où une des caractéristiques précédentes du ciment ne répond pas à ces prescriptions, des dispositions particulières</p>	Valeur moyenne de la maniabilité sur mortier normal (NF EN 196-1)	Écart maximal à cette valeur moyenne	supérieure à 10 s	10 %	inférieure à 10 s	2 s	Nature des granulats	Température ambiante prévue sur le chantier (en °C)	Teneur en C3A du ciment (en %)	Siliceux (90 %)	25 < t < 30	< 6	t < 25	< 6	Silico-calcaires	25 < t < 30	< 7	t < 25	< 8	Calcaires (90 %)	25 < t < 30	< 10	t < 25	< 12
Valeur moyenne de la maniabilité sur mortier normal (NF EN 196-1)	Écart maximal à cette valeur moyenne																									
supérieure à 10 s	10 %																									
inférieure à 10 s	2 s																									
Nature des granulats	Température ambiante prévue sur le chantier (en °C)	Teneur en C3A du ciment (en %)																								
Siliceux (90 %)	25 < t < 30	< 6																								
	t < 25	< 6																								
Silico-calcaires	25 < t < 30	< 7																								
	t < 25	< 8																								
Calcaires (90 %)	25 < t < 30	< 10																								
	t < 25	< 12																								

doivent être prises lors de la mise en place du béton, notamment :

- Adaptation de la quantité de plastifiant (généralement réducteur d'eau ;
- Ajustement plus strict de la consistance du béton,
- Limitation du temps de transport (en limitant l'attente devant la machine de répandage), renforcement de la cure,
- Surveillance de la vitesse d'ouverture des joints,
- Décalage de l'heure de bétonnage.

Ils doivent être conformes à la norme NF EN 197-1. Pourront être utilisés les ciments à prise normale ou rapide de type CEM I, CEM II, CEM III. Le choix final pour chaque usage ou partie d'ouvrage devra se faire en prenant en compte les performances mécaniques attendues du béton, des conditions climatiques du chantier et environnementales. Le dosage devra être justifié par une étude de formulation du béton à soumettre au Maître d'œuvre pour approbation tout en respectant la valeur minimale requise selon la classe d'exposition (norme EN 206-1).

#### **Pigment/Colorant**

Ils doivent être conformes à la norme NF EN 12878 et seront de préférence de la catégorie B.

Le pigment pour la coloration du béton sera de couleur ocre. Il sera introduit dans la masse à la centrale à béton. Le dosage devra être conforme aux recommandations du fabricant. L'entreprise devra préciser l'origine du produit et soumettre la fiche technique produit pour visa du Maître d'œuvre.

#### **Granulats pour chaussée : béton de ciment**

Les granulats sont de catégorie C III b selon la norme NF P 18-540 (granulat pour chaussée : béton de ciment).

Les granulats doivent être conformes aux caractéristiques suivantes :

Le coefficient Los Angeles  $\leq 30$

Les caractéristiques de fabrication des gravillons doivent être conformes à celles indiquées dans le tableau ci-dessous :

Catégorie	Passants (%) à						A <sup>4)</sup>	P
	2 D	1,58 D	D	(d + D)/2 <sup>2)</sup>	d	0,63 d	Vss	
III	Vsi 100	Vsi 99	Li 85 <sup>1)</sup> Ls 99 e 10	Li 30 Ls 70 e 25	Li 1 Ls 15 <sup>3)</sup> e 10	Vss 5	20	2

1) Li 80 si  $D \leq 1,6 d$ .  
2) Ne s'applique que si  $D \geq 2 d$  (voir paragraphe 5.4).  
3) Ls 20 si  $D \leq 1,6 d$ .  
4) La Vss de A est portée à 25 si  $D \leq 10 mm$ .

La teneur en éléments coquilliers doit être inférieure à 10%

Les caractéristiques de fabrication des sablons et sables doivent être conformes à celles indiquées dans le tableau ci-dessous :


Catégorie	Passants (%) à				MF	Propreté des sablons et sables PS ou VB <sub>0/D</sub> <sup>3)</sup>	
	2 D	1,58 D	D	0,08 mm		Vsi ou Vss	
a <sub>1</sub>	Vsi 100	Vsi 99	Li 80 Ls 99 e 10	Ls 12 e 3 <sup>1)</sup>	e 0,6	60 <sup>2)</sup>	1

1) Ou CV ≤ 20%.  
2) 55 pour les roches massives et pour les alluvions d'IC > 50 ;  
Rappel : il s'agit du nouvel essai d'ES piston sur le 0/2 mm limité à 10 % de fines.  
3) Selon prEN 933-9, voir paragraphe 5.5 du présent document ;  
Rappel : essai sur le 0/2 mm, résultat exprimé sur le 0/D en grammes de bleu par kilogramme de sable.

L'absorption d'eau doit être inférieure à 5% ;  
Impuretés prohibées doit être inférieure à 0.1% ;  
Soufre total doit être inférieure à 1%  
Teneur en sulfates doit être inférieure à 0.2%  
Teneur en sulfates solubles dans l'eau doit être inférieure à 0.2%  
Teneur en chlorure doit être inférieure à 0.2%  
Le diamètre maximal des granulats devra être inférieur ou égale à 20mm  
Voir CCTP V4

- Ci-joint le plan des ouvrages.
- Les bancs publics sont en béton (L=2 ; l=0.6 ; h=1.2)
- La cabine de contrôle est en inox (voir modèle aéroport)

55	Demande du Modèle de l'engagement du soumissionnaire	Nous transmettons ci-joint le modèle d'engagement du soumissionnaire
56	Dans le RECAPITULATION GENERAL DES TRAVAUX VRD de la TRANCHE 1 - ZONE A du DQE, il y a une désignation ADDUCTION EN EAU POTABLE mais il n'y a pas de liste détaillée en la matière à remplir, veuillez la fournir.	Se référer à l'onglet AEP dans le DPGF
57	Dans le prix n° 306 du DQE du lot 1 : Exécution de l'Imprégnation de la couche de base à 1,200kg/m <sup>2</sup> , veuillez préciser l'unité d'imprégnation de la couche de base.	L'unité est le m <sup>2</sup>
58	Étant donné qu'il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire selon l'article IC 14.1 d- et le DQE, veuillez préciser si le marché est basé sur des désignations des ouvrages du devis quantitatif ? Si certains éléments dans les plans tels que certaines salles à manger et aires qui ne figurent pas dans le devis quantitatif sont exclus de ce marché?	Le marché est basé sur les désignations des ouvrages du DQE

59	<p>Il n'existe pas du plan concernant les prix pertinents d'ELECTRICITE - AMENEE PRIMAIRE dans le cadre des dossiers d'appel d'offres, et pendant la courte période de soumission, le soumissionnaire n'a pas été en mesure de vérifier la quantité des travaux pertinents, en particulier la quantité des travaux de pousse-tube souterrain tels que «Utilisation d'un pousse-tube de 1,5 m de profondeur».</p> <p>Il est recommandé de modifier le marché à prix unitaire au lieu de prix global et forfaitaire afin de réduire le risque pour le soumissionnaire, ou de reporter la date limite de dépôt de soumission d'un mois afin que les soumissionnaires aient le temps de vérifier la quantité des travaux impliqués.</p>	Il n'y aura pas de report de la date de remise des offres																																																								
60	<p>Il n'existe pas du rapport d'EIES dans le cadre des dossiers d'appel d'offres, la planification et la mise en œuvre du projet exigent-elles que le Maître d'ouvrage obtienne ce rapport approuvé par le service gouvernemental compétent ? Si le Maître d'ouvrage dispose de ce rapport approuvé, veuillez le fournir.</p>	La mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et de Suivi Environnemental, Social et de Santé Sécurité (SESSS) est en cours sur ce Projet																																																								
61	<p>Veillez préciser si les trois premières colonnes du tableau ci-dessous doivent être</p> <p style="text-align: center;"><b>PROJET DE LOTISSEMENT TOGBIN RECAPITULATIF</b></p> <table border="1" data-bbox="135 683 766 817"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Désignation</th> <th>U</th> <th>Tranche 1 - Bloc A Montant</th> <th>Tranche 1 - Bloc B Montant</th> <th>Tranche 2 Montant</th> <th>Ensemble Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>21</td> <td>Frais généraux - Installation de chantier</td> <td>m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>22</td> <td>Terrassement - Végéta - Signalisation</td> <td>m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>23</td> <td>Drainage eaux pluviales</td> <td>m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>24</td> <td>Adduction en eau potable</td> <td>m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>25</td> <td>Electricité</td> <td>m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>27</td> <td>Telecom fibre optique</td> <td>m²</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="7"><b>TOTAL HT</b></td> </tr> </tbody> </table> 	N°	Désignation	U	Tranche 1 - Bloc A Montant	Tranche 1 - Bloc B Montant	Tranche 2 Montant	Ensemble Montant	21	Frais généraux - Installation de chantier	m²					22	Terrassement - Végéta - Signalisation	m²					23	Drainage eaux pluviales	m²					24	Adduction en eau potable	m²					25	Electricité	m²					27	Telecom fibre optique	m²					<b>TOTAL HT</b>							Elles doivent effectivement être
N°	Désignation	U	Tranche 1 - Bloc A Montant	Tranche 1 - Bloc B Montant	Tranche 2 Montant	Ensemble Montant																																																				
21	Frais généraux - Installation de chantier	m²																																																								
22	Terrassement - Végéta - Signalisation	m²																																																								
23	Drainage eaux pluviales	m²																																																								
24	Adduction en eau potable	m²																																																								
25	Electricité	m²																																																								
27	Telecom fibre optique	m²																																																								
<b>TOTAL HT</b>																																																										
62	<p>Veillez préciser le taux de change à utiliser pour l'appel d'offres.</p>	Le taux de change est celui communiqué par la BCEAO à la date limite de dépôt des offres conformément à la clause IC 15.1.																																																								
63	<p>N° de PRIX 1.2.0.1.1 - Installation de chantier (Amenée et repli de matériel), SERIE 000 - INSTALLATION DE CHANTIER - FRAIS GENERAUX, bpu installation de chantier, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p> <p>Veillez préciser les travaux spécifiques à exécuter.</p>	Voir réponse 15 ci-dessus																																																								
64	<p>Veillez préciser la quantité spécifique des Provisions pour le déplacement de réseaux.</p> <p>N° de PRIX 8 - Provision pour déplacement de réseaux, SECTION 0 - PRELIMINAIRES, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p>	Voir réponse 16 ci-dessus																																																								
65	<p>Veillez préciser la quantité exacte de la masse des travaux pour la démolition et l'évacuation à la décharge de toutes les constructions sur l'emprise du projet</p> <p>N° de PRIX 105 - Démolition et évacuation à la décharge de toutes les constructions sur l'emprise du projet, SECTION 1 - DEGAGEMENT DES EMPRISES, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p>	Voir réponse 17 ci-dessus																																																								




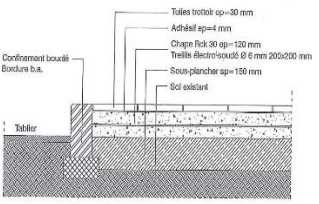
66	<p>L'unité de mesure de la masse des travaux pour les zones A et B de la Tranche 1 (T1 Zone A et Zone B) est la tonne, et celle de la Tranche 2 (T2) est le mètre carré. Veuillez préciser les unités de mesure respectives.</p> <hr/> <p>N° de PRIX 208 - Protection par enrochement, des talus en contact avec le plan d'eau, SECTION 2 - TERRASSEMENTS GENERAUX, BPU_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p>	L'unité à retenir est la tonne
67	<p>Veuillez préciser l'espèce de teck et les tailles requises pour les plants (tecks et anacardiés).</p> <hr/> <p>N° de PRIX 210 - plantation d'arbre, SECTION 2 - TERRASSEMENTS GENERAUX, MET_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p>	Se référer à la mise à jour du DPGF et du MET de l'addendum 2
68	<p>Veuillez préciser si le revêtement en béton doit contenir du ferrailage. Si oui, veuillez préciser le pourcentage d'armature spécifique</p> <hr/> <p>N° de PRIX 312 - Fourniture, transport et pose de pavé pour trottoir (ép: 8 cm), SECTION 3 - CHAUSSEES, MET_TERRA-VOIRIE-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p>	Voir réponse 20 ci-dessus
69	<p>Veuillez préciser le montant spécifique pour les provisions des travaux de maintien d'écoulement des eaux? D'après les explications fournies, le Maître d'œuvre a la charge de donner les instructions nécessaires à l'exécution des travaux.</p> <hr/> <p>N° de PRIX 102 - Deviation (maintien de l'écoulement), SECTION 100_DEGAGEMENT DES EMPRISES, MET_DRAINAGE EP-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p>	Voir réponse 21 ci-dessus
70	<p>Veuillez apporter des précisions pour les plans détaillés des différents types de bassins d'infiltration</p> <hr/> <p>N° de PRIX 304c - bassin d'infiltration en béton armé, SECTION 300_OUVRAGES DE DRAINAGE, MET_DRAINAGE EP-APD_TOGBIN, BPU &amp; MET - APD_DCE VRD - AMENAGEMENT TOGBIN, LOT 1</p>	Voir réponse 22 ci-dessus
71	<p>Veuillez nous recommander une entreprise de contrôle externe qualifiée.</p> <hr/> <p>N° 105:Projet d'exécution / MET / LOT 2 : L'établissement du programme d'exécution des études d'exécution intégrant les durées respectives d'études de l'Entrepreneur, du contrôle externe, de visa de l'Ingénieur, de préparation, et d'exécution des travaux</p>	Cf réponse 23
72	<p>Veuillez préciser les quantités spécifiques pour la masse des travaux.</p> <hr/> <p>N° 200 - TRAVAUX PREPARATOIRES, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 24
73	<p>Veuillez apporter des précisions au contenu des travaux à exécuter.</p> <hr/> <p>N° 300.2.1.3 - Enduit mono couche 10/14, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 26
74	<p>Veuillez préciser si le revêtement en béton doit contenir du ferrailage. Si oui, veuillez apporter des précisions sur le pourcentage d'armature spécifique.</p>	Cf réponse 26

	N° 300.2.2.2 - Revêtement en Béton de ciment 0/20 classe 3 (BC3) , CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2	
75	<p>Veillez apporter des précisions pour les plans détaillés du système de drainage.</p> <p>N° 300.3.1 - Rallongement de dalots 3 x 350 x 200 existants , CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p>N° 300.3.2 -Réalisation de dalots 5x 350 x 200 , CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p>N° 300.3.3 - Réalisation de l'ouvrage de jonction, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 27
76	<p>Veillez apporter des précisions sur les plans détaillés portant sur le contenu des travaux des Prix N° 300.5.1 et N° 300.3.5.2</p> <p>N° 300.5.1 -Fourniture et pose y/c toutes suggestions de Lampadaires solaires double crose, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p> <p>N° 300.5.2 -Dépose soignée de lampadaire solaires le long de la contre allée existante, CDQE_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	<p>Cf réponse 28</p> <p>Les lampadaires déposés seront réutilisés à d'autres fin d'où la dépose soignée.</p>
77	<p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés du mur de soutènement.</p> <p>N° 400.3.3.2 - Mur de soutènement de hauteur variable (inf à 1,2m) en Béton Armé, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 29
78	<p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des balises.</p> <p>N° 500.2.3.6 - Balise en béton peintes en couleur blanche et rouge (e=1,50m), BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 30
79	<p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p> <p>N° 500.3.7 - Regard de dimension 60x60;tous les 50m, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 31
80	<p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p> <p>N° 300.6.7 - Barriere de limitation de hauteur, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 32
81	<p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p> <p>N° 500.2.2.5 - Pavé de trottoir (Modèle à confirmer avec le Moe), BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 34
82	<p>Veillez apporter des précisions sur les dimensions spécifiques et pour les plans détaillés des travaux à effectuer.</p> <p>N° 600.2.1.8 - Pavé de trottoir, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	Cf réponse 34
83	<p>Veillez apporter des précisions pour les plans détaillés et les quantités spécifiques de la masse des travaux à effectuer.</p> <p>N° 600.3.4 - Abaissement du caniveau marquant le début de la contre allée existante, BPU_AMENAGEMENTS PAYSAGERS, DQE ET BPU, LOT 2</p>	<p>Les caniveaux sont à abaisser sur tout le linéaire du contre allée dans la zone 2 soit sur 3,2 KM.</p> <p>Il s'agit de la diminution de la hauteur du caniveau.</p>
84	<p>Veillez apporter des recommandations de la marque pour les lampadaires répondant aux exigences du CCTP</p> <p><b>CCTP / LOT 2</b></p>	Cf réponse 36
85	Lot 01 :	Se référer au dossier détails de l'addendum 2

	1/ Il n'y a pas de plan permettant de calculer la quantité de matériaux pour chaque type de caniveau et de bordure.	
86	<p><b>Lot 01 :</b></p> <p>2/ Il n'y a pas de plan détaillé pour les lignes de marquage, les panneaux, les ralentisseurs, etc. et il est impossible de calculer les matériaux et de comprendre des informations précises.</p>	Il revient à chaque entreprise de définir et prévoir le montant pour l'ensemble de ces prestations
87	<p><b>Lot 01 :</b></p> <p>3/ Installation de chantier : TRANCHE 1 - ZONE A, TRANCHE 1 - ZONE B, TRANCHE 2 ont des quantités dans trois sous-DQE, ce prix doit être utilisé comme partie publique du lot normalement, mais les sous-listes ont des quantités. Est ce qu'on doit faire l'installation de chantier correspondant dans toutes les trois zones ?</p>	Les entreprises sont libres de prévoir un seul montant pour l'installation de chantier des 3 zones ou de répartir ce montant sur les 3 DPGF.
88	<p><b>Lot 01 :</b></p> <p>4/ Dans la section : SECTION 9 – BORNAGE, y-a-t-il un problème avec le changement du numéro de prix en 801 ou 802 ? et y-a-t-il déjà un numéro de prix 801 dans la section : SECTION 8 - CONSTRUCTION NICHES ?</p>	<p>Prendre en compte la numérotation ci-dessous :</p> <p><b>SECTION 9 - BORNAGE</b></p> <p>901 Abornement du périmètre des parcelles destinées aux habitations et production des pv de bornage</p> <p>902 Abornement du périmètre des parcelles destinées aux équipement et production des pv de bornage</p> <p>Nous mettrons à jour l'ensemble des documents dans le cadre de l'addendum 2</p>
89	<p><b>Lot 01 :</b></p> <p>5/ le contenu de METHODE D'EVALUATION DES TRAVAUX des quatre prix sous le prix 304c dans le DQE de TRANCHE 2 est différent de celui de TRANCHE 1 - ZONE A et TRANCHE 1 - ZONE B ; Par conséquent nous sommes bloqués à ce niveau et ne pouvons pas remplir le BPU à cause de cette différence.</p>	<p>Prendre en compte la numérotation ci-dessous :</p> <p>304c bassin d'infiltration en béton armé</p> <p>304c 1 Numéro 1 avec une capacité de 7773.5 m3</p> <p>304c 2 Numéro 2 avec une capacité de 12204.7 m3</p> <p>304c 3 Numéro 3 avec une capacité de 3279.3 m3</p> <p>304c 4 Numéro 4 avec une capacité de 5014.3 m3</p> <p>304c 5 Numéro 1 avec une capacité de 13382,30 m3</p> <p>304c 6 Numéro 2 avec une capacité de 1869,20 m3</p> <p>304c 7 Numéro 3 avec une capacité de 57652,50 m3</p> <p>304c 8 Numéro 4 avec une capacité de 9538,9 m3</p> <p>304c 9 Numéro 5 avec une capacité de 15913,2 m3</p> <p>Nous mettrons à jour l'ensemble des documents dans le cadre de l'addendum 2</p>
90	<p><b>Lot 01 :</b></p> <p>6/ Pouvez-vous nous fournir des plans détaillés de prix n°304 ?</p>	<p>Cette prestation concerne la réalisation des bassins d'infiltration dont les détails sont présentés sur le plan « 23 - Détail TYPES DES BASSINS D'INFILTRATIONS-DU RESEAU -EP »</p>

91	<p><b>Lot 01 :</b></p> <p>7/ Par rapport au Prix n°204 Remblai provenant d'emprunts y compris pour couche de forme, veuillez nous préciser, quels sont les matériaux utilisés à savoir, Sable marin, sable lagunaire ou sable siliteux ?</p>	<p>Les caractéristiques des matériaux pour la réalisation des remblais sont précisées dans le CCTP. Les entreprises devront fournir tout type de matériaux répondant à ces prescriptions en le précisant si elles le souhaitent.</p>
92	<p><b>Lot 01 :</b></p> <p>8/ dans le tableau des Critères de Qualification, (Annexe A. Critères de qualification, 4. Personnel pour chaque lot) à savoir : De la colonne une jusqu'à la quatrième et la huitième, les précisions sont mentionnées ; l'imprécision se situe au niveau des colonnes 5, 6, 7, 9, 10, 11 et 12 où il ne précise pas le nombre du personnel et est question d'équipe ; Veuillez nous dire combien de personnes devront composer l'équipe dans les colonnes 10 et 11 et le nombre du personnel pour les colonnes 5, 6, 7, 9 et 12.</p>	<p>Une personne pour chacun des postes 5, 6, 7, 9 et 12. Pour les équipes des postes 10 et 11, il faut au minimum 03 personnes par équipe.</p>
93	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>1/ dans le tableau des Critères de Qualification, (Annexe A. Critères de qualification, 4. Personnel pour chaque lot) à savoir : De la colonne une jusqu'à la quatrième et la huitième, les précisions sont mentionnées ; l'imprécision se situe au niveau des colonnes 5, 6, 7, 9, 10, 11 et 12 où il ne précise pas le nombre du personnel et est question d'équipe ; Veuillez nous dire combien de personnes devront composer l'équipe dans les colonnes 10 et 11 et le nombre du personnel pour les colonnes 5, 6, 7, 9 et 12.</p>	<p>Une personne pour chacun des postes 5, 6, 7, 9 et 12. Pour les équipes des postes 10 et 11, il faut au minimum 03 personnes par équipe.</p>
94	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>2/ Sauf pour 50*40, 60*60, 70*60, il n'y a pas de plan permettant de calculer la quantité de matériaux pour d'autres types de caniveau.</p>	<p>Cf plans DAO</p>
95	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>3/ Pouvez-vous nous fournir des plans plus détaillés pour le bassin 10x10x1,3 de prix 300.4.1, 400.3.3.1, 500.3.4.1, 600.3.3.1(l'exutoire des ouvrages) ? afin de réduire le prix de l'offre ?</p>	<p>Cf, les Plans bassins de l'addendum</p>
96	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>4/ Pouvez-vous nous fournir des plans détaillés pour le prix n° 300.3.4.2 bassin 58x180x2,5 autour du chenal afin de réduire le prix indiqué ?</p>	<p>Cf, le plan de bassin dans le DAO</p>
97	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>5/ Il n'y a pas de plan détaillé pour les lignes de marquage, les panneaux, les ralentisseurs, etc. alors il nous est impossible de calculer les matériaux et de comprendre des informations précises. Veuillez donc nous fournir ce plan détaillé ;</p>	<p>Cf le plan de signalisation Tous les marquages de signalisation sont sur le plan DWG dans les calques signalisation</p>
98	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>6/ Sur le tableau de RECAP, il n'y a nulle part où c'est marqué le montant des travaux du terrain de sport ; veuillez bien l'indiquer ;</p>	<p>Vous ajoutez la ligne dans le récap de votre offre</p>

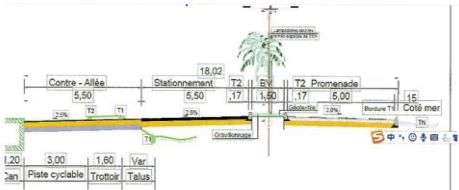
99	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>7/ Est-ce que les bordures, pavés, panneaux de signalisation, regards démolis pour les prix n°201 et 202 seront réutilisés dans ce projet après leur démolition ? Veuillez bien nous indiquer le lieu de stockage, et tenant compte d'un grand espace de stockage car au vu de nos calculs, nous aurons besoin d'une grande surface de stockage.</p>	<p>Les bordures, pavés, panneaux, regards démolis ne seront pas utilisés sur le même site. Le lieu de stockage vous sera communiqué avant l'exécution si vous êtes déclarés attributaire du marché. La distance entre le lieu de stockage et le site ne devrait dépasser pas 50 kilomètres.</p>
100	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>8/ Prix 300.5.2, 400.5.3 Dépose soignée de lampadaire solaires le long de la contre allée existante et entreposage à l'endroit désigné par l'ingénieur. Sera-t-il réutilisé pour ce projet ? Qui est responsable de la mise en place et le gardiennage des lampadaires ?</p>	<p>Les lampadaires déposés ne sont plus utilisés sur le site. Le lieu de stockage ne dépasse pas 50km. L'entreprise adjudicataire ne sera pas responsable du gardiennage des lieux de stockage.</p>
101	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>9/ 400.6.2 Fourniture et pose du géotextile sous le gravillonnage, veuillez nous préciser le type de géotextiles. Est 250G/M2 ou 300G/M2 ou autre ?</p>	<p>Cf MET</p>
102	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>10/ Prix n° 300.2.3.3, 400.2.3.3, 500.2.3.3 Revêtement Carrelage de type grès cérame (à définir) ; Est-ce qu'il faut faire le devis pour ce prix ? Si oui, quel type de Matériaux devons-nous référencer pour permettre de remplir le prix unitaire ?</p>	<p>Le revêtement sera en plaque de béton vibré, granulé et semi-poli de 30 mm d'épaisseur et de section 250x500mm (ou autre section à préciser par le client). Les plaques en béton seront réalisées avec un béton de classe C30/35 et des granulats en concassé de marbre ou autre selon les prescriptions du Client. Le revêtement pourrait être aussi en carreau grès cérame de 30 mm d'épaisseur, de premier choix et destiné à un fort trafic piéton ; le ton et le motif du carreau seront prescrits par la maîtrise d'œuvre.</p> <p>Les revêtements seront posés sur la structure béton avec un mortier colle adapté au revêtement extérieur avec une consommation minimale de 4kg/m2 de revêtement posé. Les joints de pose auront une épaisseur minimale de 2mm tandis que les joints de dilation seront de 20mm d'épaisseur.</p> <p>En début de chantier un échantillon du revêtement devra être proposé par l'entreprise et soumis à la validation de la maîtrise d'œuvre ; une planche de pose de l'échantillon validée sera réalisée en condition de chantier et sera soumise à la validation de la maîtrise d'œuvre.</p> <p>La validation de l'échantillon et de la planche de pose complètera les prescriptions des revêtements.</p>

		<div style="text-align: right;"> <p><b>Documents techniques -</b>  <b>Carrelage d'un trottoir extérieur</b>  <b>DALLES POLIES 250x500x30 cm</b></p> </div>  <p><b>Préface</b></p> <p>Après avoir assuré une composition géologique adéquate du sol, le projet est basé sur la construction d'un sous-plancher en béton RCK 30 Mpa avec une épaisseur de 120-150 mm, posé sur un matériau autonivelant qui garde une hauteur constante, avec une structure de grille électrosoudée (dimension de la grille: 200 mm et fil ø 6) positionné à mi-chemin dans cette couche.</p> <p><b>Préparation du sous-plancher et de la sous-couche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation d'un sous-plancher de gravier, qui doit être compacté et stabilisé (150 mm d'épaisseur)</li> <li>- Préparation d'un socle en béton en pente (120-150 mm d'épaisseur) avec une grille électrosoudée positionné à mi-chemin dans la couche.</li> <li>- Préparation de la sous-couche avec de la colle ou du mortier.</li> <li>- Des joints de dilatation vont être installés au-dessus du carrelage, avec une épaisseur minimale de 5 mm et ils doivent suivre la structure carrée ou rectangulaire du filet, avec un rapport maximal entre les côtés de 1,5 mm. Les joints de dilatation sont prévus pour être dans n'importe quelle situation critique et ils doivent être remplis d'un matériau compressible approprié.</li> </ul> <p><b>Installation de tuiles</b></p> <p>Pour l'installation des tuiles, il est nécessaire d'utiliser une double couche d'adhésif, afin de garantir une compacité adéquate de la sous-couche, en évitant la création d'espaces vides qui pourraient endommager les tuiles. Les tuiles sont installées avec une motif de pose en décalé, en gardant un joint de pose d'au moins 2 mm. La couche adhésive est composée de colle Torggler Ekor T480 mélangée à Antol Flex. La quantité nécessaire pour les tuiles de petites et moyennes dimensions est de 3 à 5 Kg / m<sup>2</sup> selon le type de base. La base est une base en béton inclinée parfaitement construite avec un besoin théorique de colle de 4 Kg / m<sup>2</sup>. La colle est appliquée en double couche à l'aide d'une truelle américaine dentée («dent» de 10 mm), une couche sur le support de sous-couche et une autre sur la tuile. Après l'étalement de la colle, elle atteindra une épaisseur de 3-4 mm.</p> <p><b>Détail de la pose</b></p>  <p><b>Caractéristiques Marmette</b></p> <p>Les tuiles "marmette" sont fabriquées avec la même technique que celle utilisée pour le marbre: après la production du bloc de béton, les dalles sont d'abord découpées et ensuite passent par le meulage et le polissage (granulométrie 400) des carreaux de marmette de dimensions 250x500x30 mm, polis sur une face (tolérance +/- 4 mm).</p> <p><b>Composition marmette:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gravier blanc de Carrara, épaisseur 10 mm</li> <li>- Poussière de marbre de Carrara</li> <li>- Sable épais de carrière</li> <li>- Béton 3,25</li> <li>- Eau et fluidifiant</li> </ul> <p style="font-size: small;">L.A.C. Via Provinciale Francesco Nord, 25 Santa Maria e Monte (PI) Tel e Fax 0587 707110  Internet www.lacem.com Email:lac@lacem.com  B.T.M.N. Edilizia srl sede legale: Via Provinciale Francesco 123/4</p>
103	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>11/ Prix n° 300.1.3, 400.1.3, 500.1.3, 600.1.3, 400.6.1, etc., veuillez nous préciser quels sont matériaux utilisés à savoir : Sable marin, sable lagunaire ou sable silteux ?</p>	<p>Le remblai contigu au caniveau est réalisé en sable lagunaire.</p> <p>Le remblai nécessaire aux terrassements est en sable silteux</p>
104	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>12/ 700.1 PARC 1 (P84 à P88) - 100m x 40m = 4000m<sup>2</sup>, pouvez-vous nous fournir des exigences de construction de site plus détaillées, telles que : l'épaisseur et la classe du béton, la fourniture d'équipements de fitness, etc. ?</p>	<p>Prendre en compte dans votre proposition les spécifications pour la réalisation d'équipements sportifs en bord de mer. En dehors des terrains de sports collectifs prévus, il faudra prendre en compte un aménagement hybride permettant la modularité des espaces de fitness et de street workout.</p>
105	<p><b>Lot 02 :</b></p> <p>13/ 700.2 PARC 2 (P72 à P74) - 50m x 60m = 3000m<sup>2</sup>, Veuillez nous préciser la taille du terrain de football en gazon synthétique, les exigences de durcissement du terrain sous le gazon ; est-ce qu'il comprend la zone de fitness de 1800M<sup>2</sup> ? quel équipement doit être fourni dans la zone de fitness et les exigences de durcissement du terrain ?</p>	<p>D'une manière générale, il s'agira de proposer, un parcours sportif agrémenté d'agrès de Fitness et de barres de suspension, permettant ainsi de coupler les exercices de renforcement musculaire, d'équilibre, de force et de souplesse, aux exercices de stretching et de cardio-training tout en proposant des éléments liés à la performance. On peut donc en un seul lieu améliorer son tonus musculaire, consolider son ossature, améliorer sensiblement ses conditions cardiaques. Au besoin pratiquer un sport collectif (basket, beach-volley et Beach-soccer)</p> <p>Il y a toutefois un terrain de football en gazon synthétique sur le site N°2</p>

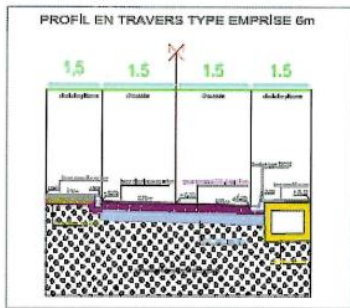
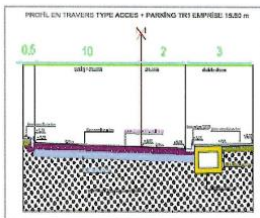
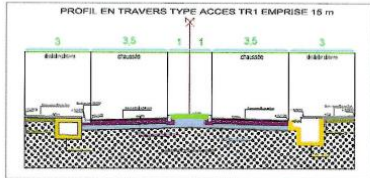
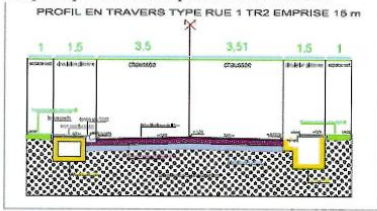
106	<p><b>Lot 01 et 02 :</b></p> <p>Le délai d'exécution de 12 mois y compris la période de mobilisation de 45 jours, inclut-il le temps de démolition et l'approbation des plans d'exécution ?</p> <p>Il y a un grand nombre de bâtiments qui doivent être démolis. Il existe de nombreux sous-projets dans ce projet et de nombreux plans doivent être approuvés selon notre analyse. Veuillez nous dire la conduite à tenir à ce propos.</p>	<p>L'étude de dossier d'exécution est faite simultanément avec la démolition. Les Plans peuvent être approuvés au fur et à mesure qu'ils sont transmis.</p> <p>La démolition pourra être réalisée en un temps record si l'entreprise mobilise les moyens nécessaires.</p>
107	<p>1/ Il n'y a pas de plan permettant de calculer la quantité de matériaux pour chaque type de caniveau et de bordure.</p>	<p>Se référer au dossier détails de l'addendum 2</p>
108	<p>2/ Il n'y a pas de plan détaillé pour les lignes de marquage, les panneaux, les ralentisseurs, etc. et il est impossible de calculer les matériaux et de comprendre des informations précises.</p>	<p>Il revient à chaque entreprise de définir et prévoir le montant pour l'ensemble de ces prestations</p>
109	<p>3/ Installation de chantier : TRANCHE 1 - ZONE A, TRANCHE 1 - ZONE B, TRANCHE 2 ont des quantités dans trois sous-DQE, ce prix doit être utilisé comme partie publique du lot normalement, mais les sous-listes ont des quantités. Est ce qu'on doit faire l'installation de chantier correspondant dans toutes les trois zones ?</p>	<p>Les entreprises sont libres de prévoir un seul montant pour l'installation de chantier des 3 zones ou de répartir ce montant sur les 3 DPGF.</p>
110	<p>4/ Dans la section : SECTION 9 – BORNAGE, y-a-t-il un problème avec le changement du numéro de prix en 801 ou 802 ? et y-a-t-il déjà un numéro de prix 801 dans la section : SECTION 8 - CONSTRUCTION NICHES ?</p>	<p>Prendre en compte la numérotation ci-dessous :</p> <p><b>SECTION 9 - BORNAGE</b></p> <p>901 Abornement du périmètre des parcelles destinées aux habitations et production des pv de bornage</p> <p>902 Abornement du périmètre des parcelles destinées aux équipement et production des pv de bornage</p> <p>Nous mettrons à jour l'ensemble des documents dans le cadre de l'addendum 2</p>
111	<p>5/ le contenu de METHODE D'EVALUATION DES TRAVAUX des quatre prix sous le prix 304c dans le DQE de TRANCHE 2 est différent de celui de TRANCHE 1 - ZONE A et TRANCHE 1 - ZONE B ; Par conséquent nous sommes bloqués à ce niveau et ne pouvons pas remplir le BPU à cause de cette différence.</p>	<p>Prendre en compte la numérotation ci-dessous :</p> <p>304c bassin d'infiltration en béton armé</p> <p>304c 1 Numéro 1 avec une capacité de 7773.5 m3</p> <p>304c 2 Numéro 2 avec une capacité de 12204.7 m3</p> <p>304c 3 Numéro 3 avec une capacité de 3279.3 m3</p> <p>304c 4 Numéro 4 avec une capacité de 5014.3 m3</p> <p>304c 5 Numéro 1 avec une capacité de 13382,30 m3</p> <p>304c 6 Numéro 2 avec une capacité de 1869,20 m3</p> <p>304c 7 Numéro 3 avec une capacité de 57652,50 m3</p> <p>304c 8 Numéro 4 avec une capacité de 9538,9 m3</p> <p>304c 9 Numéro 5 avec une capacité de 15913,2 m3</p> <p>Nous mettrons à jour l'ensemble des documents dans le cadre de l'addendum 2</p>

112	6/ Pouvez-vous nous fournir des plans détaillés de prix n°304 ?	Cette prestation concerne la réalisation des bassins d'infiltration dont les détails sont présentés sur le plan « 23 - Détail TYPES DES BASSINS D'INFILTRATIONS-DU RESEAU -EP »
113	7/ Par rapport au Prix n°204 Remblai provenant d'emprunts y compris pour couche de forme, veuillez nous préciser, quels sont les matériaux utilisés à savoir, Sable marin, sable lagunaire ou sable siliteux ?	Les caractéristiques des matériaux pour la réalisation des remblais sont précisées dans le CCTP. Les entreprises devront fournir tout type de matériaux répondant à ces prescriptions en le précisant si elles le souhaitent.
114	2/ Sauf pour 50*40, 60*60, 70*60, il n'y a pas de plan permettant de calculer la quantité de matériaux pour d'autres types de caniveau.	Cf réponse N°94
115	3/ Pouvez-vous nous fournir des plans plus détaillés pour le bassin 10x10x1,3 de prix 300.4.1, 400.3.3.1, 500.3.4.1, 600.3.3.1(l'exutoire des ouvrages) ? afin de réduire le prix de l'offre ?	Cf réponse N°95
116	4/ Pouvez-vous nous fournir des plans détaillés pour le prix n° 300.3.4.2 bassin 58x180x2,5 autour du chenal afin de réduire le prix indiqué ?	Cf réponse N°96
117	5/ Il n'y a pas de plan détaillé pour les lignes de marquage, les panneaux, les ralentisseurs, etc. alors il nous est impossible de calculer les matériaux et de comprendre des informations précises. Veuillez donc nous fournir ce plan détaillé ;	Cf réponse N°97
118	6/ Sur le tableau de RECAP, il n'y a nulle part où c'est marqué le montant des travaux du terrain de sport ; veuillez bien l'indiquer ;	Cf réponse N°98
119	7/ Est-ce que les bordures, pavés, panneaux de signalisation, regards démolis pour les prix n°201 et 202 seront réutilisés dans ce projet après leur démolition ? Veuillez bien nous indiquer le lieu de stockage, et tenant compte d'un grand espace de stockage car au vu de nos calculs, nous aurons besoin d'une grande surface de stockage.	Cf réponse N°99
120	8/ Prix 300.5.2, 400.5.3 Dépose soignée de lampadaire solaires le long de la contre allée existante et entreposage à l'endroit désigné par l'ingénieur. Sera-t-il réutilisé pour ce projet ? Qui est responsable de la mise en place et le gardiennage des lampadaires ?	Cf réponse N°100
121	9/ 400.6.2 Fourniture et pose du géotextile sous le gravillonnage, veuillez nous préciser le type de géotextiles. Est 250G/M2 ou 300G/M2 ou autre ?	Cf réponse N°101
122	10/ Prix n° 300.2.3.3, 400.2.3.3, 500.2.3.3 Revêtement Carrelage de type grès cérame (à définir) ; Est-ce qu'il faut faire le devis pour ce prix ? Si oui, quel type de Matériaux devons-nous référencer pour permettre de remplir le prix unitaire ?	Cf réponse N°102
123	11/ Prix n° 300.1.3, 400.1.3, 500.1.3, 600.1.3, 400.6.1, etc., veuillez nous préciser quels sont matériaux utilisés à savoir : Sable marin, sable lagunaire ou sable siliteux ?	Cf réponse N°103
124	12/ 700.1 PARC 1 (P84 à P88) - 100m x 40m = 4000m <sup>2</sup> , pouvez-vous nous fournir des exigences de construction de site plus détaillées, telles que : l'épaisseur et la classe du béton, la fourniture d'équipements de fitness, etc. ?	Cf réponse N°104
125	13/ 700.2 PARC 2 (P72 à P74) - 50m x 60m = 3000m <sup>2</sup> , Veuillez nous préciser la taille du terrain de football en gazon synthétique, les exigences de durcissement du terrain sous le gazon ; est-ce qu'il comprend la zone de fitness de 1800M2 ? quel équipement doit être fourni dans la zone de <b>fitness et les exigences de durcissement du terrain ?</b>	Cf réponse N°105



126	<p>Le délai d'exécution de 12 mois y compris la période de mobilisation de 45 jours, inclut-il le temps de démolition et l'approbation des plans d'exécution ?</p> <p>Il y a un grand nombre de bâtiments qui doivent être démolis. Il existe de nombreux sous-projets dans ce projet et de nombreux plans doivent être approuvés selon notre analyse. Veuillez nous dire la conduite à tenir à ce propos.</p>	Cf réponse N°106
127	<p>Il n'existe pas du bordereau des prix unitaire du lot 2 dans le cadre des dossiers d'appel d'offres, <b>veuillez le fournir.</b></p>	Cf le dossier DAO
128	<p>Pour la partie du prix Zone 1- ROND POINT - MARIE STELLA (PK01 - PK1+599) dans le DQE du LOT2, la largeur de CONTRE-ALLEE (Raccord contre-allée existant; Emprise: 2,5m) du prix 300.2.1 et du prix 300.2.1.1 - 300.2.1.6 est tout calculée de 2.5m. Cependant dans le dessin - PROFIL EN TRAVERS Projeté 1 Rondpoint - Marie Stella (P01 à P34 et P35 à P65) avec la référence Plan NoB- 01, la largeur de Contre- Allée est de 5,5m. <b>Merci de préciser la largeur à prendre en compte.</b></p> 	Le prendre en compte la quantité du cadre de devis de l'addendum qui reconstruit entièrement le contre allé donc 5,5m
129	<p>Pour le même profil en travers ci-dessus, la piste cyclable, le Trottoir, le talus sont nouvellement construits par l'autre entreprise, dont une partie doit être démolie pour construire la contre-allée. Toutefois la largeur à démolir dans le DQE est de 2,5 mètres extérieurs (trottoir et talus), et n'inclut pas la partie Piste cyclable ni la partie totale de démolition. Seul un poste de prix forfaitaire de démolition est demandé de fournir dans le début du DQE. Ainsi il est difficile pour le soumissionnaire de calculer avec précision la quantité de démolition sans la fourniture des plans d'exécution de la route actuelle, notamment le plan de structure de Piste cyclable, pour vérifier si la structure à construire est-elle cohérente avec la structure de chaussée actuelle et pour déterminer la surface à détruire pour la nouvelle construction. <b>Veuillez donc, nous préciser la cohérence des deux structures et fournir les plans concernés pour estimer la quantité de démolition.</b></p>	<p>Le profil en travers type présente l'état des lieux et la chaussée projetée sur une distance de 1,6km. Vous devrez pouvoir estimer la démolition dans cette zone en prenant en compte votre analyse de l'étendue des travaux.</p> <p>Quant à la structure de la chaussée, le cadre de DQE actualisé a prévu la reconstruction du contre allée.</p>
130	<p><b>Question 1:</b> Profil en Travers Type Rue1 TR2 Emprise 15m: la largeur est de 15 mètres dans la désignation de prix alors que la somme des largeurs des sections indiquées sur le plan est de 12,01 mètres. Veuillez préciser.</p>	<p>Conserver l'emprise de 12m</p> <p>Se référer au dossier PLANS DESSINES dont voici le lien : <a href="https://we.tl/t-NfGzx40UUd">https://we.tl/t-NfGzx40UUd</a></p>
131	<p><b>Question 2:</b> Profil en Travers Type, a) Profil en Travers Type Accès TR1 Emprise 15m ; b) Profil en Travers Type Accès +Parking TR1 Emprise 15.5m ; c) Profil en Travers Type Emprise 6m, Aucune rue ou route correspondant à la description de ce Profil en Travers Type n'a été trouvée sur le plan en vue, veuillez préciser à quelles routes ou rues correspondent ces Profil en Travers Type ?</p>	<p>Se référer au plan « 01 - PLAN D'IMPLANTATION »</p> <p>Se référer au dossier PLANS DESSINES dont voici le lien : <a href="https://we.tl/t-NfGzx40UUd">https://we.tl/t-NfGzx40UUd</a></p>

Dans les plans suivants, 10 - PLAN DES PROFILS EN LONG -ACCES 3; 5; 6; 8 & 9 TR1, 11 - PLAN DES PROFILS EN LONG -ACCES 25; 27; 28; 30; 31 & 33 TR1, LAN DES PROFILS EN LONG -ACCES 44; 46; 47 & 49, le soumissionnaire n'a pas été en mesure de déterminer la position en plan de chaque ACCES mentionné dans les plans pertinents et la forme de profil en travers, veuillez préciser.  
Des plans pertinents sont présentés ci-dessous :



- 10 - PLAN DES PROFILS EN LONG -ACCES 3; 5; 6; 8 & 9 TR1.pdf
- 11 - PLAN DES PROFILS EN LONG -ACCES 25; 27; 28; 30; 31 & 33 TR1.pdf
- 12 - PLAN DES PROFILS EN LONG -ACCES 44; 46; 47 & 49.pdf

134

Se référer au plan « 01 - PLAN D'IMPLANTATION »

Se référer au dossier PLANS DESSINES dont voici le lien :

<https://we.tl/t-NfGzx40UUd>

Nous avons constaté que la Rubrique "terrassement-Voirie" de chaque DQE comporte un prix "Provision pour déplacement de réseaux", dont la quantité est 1 mais le montant pas renseigné.

Nous aimerions savoir le traitement à faire pour ce prix.

135

Voir réponse 16 ci-dessus

DESIGNATION DES OUVRAGES	U	QTE	PU en F.C.F.A	MONTANTS HIVA en F.C.F.A
NB: Les quantités mentionnées dans le DGPF sont données à titre indicatif. Il appartient à l'entreprise de faire ses propres quantitatifs et d'en prendre l'entière responsabilité avant la remise de son offre. Elle ne pourra donc prétendre à aucune réclamation après la signature du marché. Le marché sera à prix global et forfaitaire.				
<b>SECTION 0 - TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				
Provision pour déplacement de réseaux		Prov	1	
Relevé topographique contradictoire		ens	1	
<b>TOTAL SECTION 0</b>				

Date limite des questions : 10 novembre 2022

Date limite des réponses : 12 novembre 2022

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2022